

Défi Action 3/4.1 – Pacifier la voirie

1 DESCRIPTION DU PROJET

Située au cœur du secteur des Murs-à-Pêches, la rue des Jardins-Dufour a longtemps été délaissée, du fait de son statut de rue faiblement habitée et en impasse. Étroite de huit mètres et encombrée par un stationnement omniprésent, elle offre alors peu de confort aux piétons et un paysage de faible qualité. L'ouverture programmée en 2014 d'un nouveau collège, pour lequel cette rue sera l'unique accès pendant quelques années, donne l'opportunité de réaménager cette rue.

Les riverains se mobilisent en nombre et six réunions de concertation ont été organisées au fil des phases du projet, depuis l'état des lieux jusqu'aux choix des plantations. L'étape la plus marquante est celle où la réunion s'est faite en ateliers, au cours de laquelle les habitants ont pu tester différentes configurations de la rue avec des maquettes simplifiées du profil, pour vite comprendre que la zone de rencontre était la seule solution permettant de gérer tous les besoins de la rue malgré son étroitesse.

Source : Ville de Montreuil



Le profil retenu comporte un trottoir aux normes, séparé de la chaussée partagée par une bande servante constituée de places de stationnement, d'arbres et de mobilier. L'un des objectifs de l'aménagement était de parvenir à gérer le stationnement sans saturer le paysage de la rue par du mobilier défensif. Pour cela, l'usage du végétal fut prépondérant, avec notamment une banquette végétale discontinue de 70 cm de large le long des façades donnant sur la chaussée partagée. Cette banquette souligne l'étroitesse de la chaussée, rappelle l'interdiction de stationnement le long des façades et offre grâce à ses discontinuités des refuges aux piétons lors du passage de véhicules.



Source : Ville de Montreuil



Source : Ville de Montreuil

Un soin est apporté aux détails, avec l'emploi de pavés enherbés pour différencier les places de stationnement vis-à-vis des accès charretiers dotés de pavés maçonnés, tandis que le revêtement de la chaussée est réalisé en enrobé grenailé afin de l'éclaircir et d'atténuer son caractère routier. Enfin, l'extrémité de la rue est aménagée en une place de retournement pour laquelle le dessin complexe au sol, les nombreux mobiliers d'assise et les zones plantées confèrent nettement un caractère de placette de vie, ce qui est conforté par l'usage qu'en font les collégiens.

2

LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Montreuil

Maîtrise d'œuvre : Atelier Madec, Coloco paysage, Tribu, Iris Conseil

AMO concertation : Arpenteurs

Travaux VRD : Dubrac TP

Eclairage public : Citeos

Plantations : Marcel Villette

Le coût de l'aménagement, comprenant la rénovation de la structure de chaussée, fut de 661 000 € TTC et la rue fut livrée en septembre 2014.

3

VIE ET SUITES DU PROJET

Les nombreuses concertations ont assuré une pleine acceptation de l'aménagement par les riverains, ce qui s'est confirmé ensuite, puisqu'ils se disent fiers de leur rue. Le stationnement est désormais relativement maîtrisé et la cohabitation entre les véhicules et les piétons fonctionne bien, d'autant que les piétons empruntent préférentiellement la chaussée, soulignant ainsi la bonne compréhension de son caractère partagé.



Source : Ville de Montreuil



Source : Ville de Montreuil

De très nombreuses rues de Montreuil présentent également un profil étroit, et il est envisagé de reproduire les principes de cet aménagement dans plusieurs rues, mais il importera de réduire le coût des aménagements pour les rendre compatibles avec les capacités financières de la ville. Ceci passera sans doute par une simplification des matériaux utilisés, afin de privilégier avant tout une amélioration des usages et du fonctionnement des rues.

4

CONTACT

Ville de Montreuil : Medy Sejai, responsable du service Aménagement et Mobilité durable

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info